

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CISION – Capitale-Nationale et hebdomadaires régionaux

Q26-004

Finalisation des travaux de reconstruction des ponts et de la chaussée de l'autoroute Félix-Leclerc, entre l'autoroute Henri-IV et le boulevard Neuvialle, à Québec

Québec, le 29 avril 2026. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population que les travaux de parachèvement de la reconstruction des ponts et de la chaussée de l'autoroute Félix-Leclerc (A-40), entre l'autoroute Henri-IV (A-73) et le boulevard Neuvialle, débuteront dans la semaine du 4 mai et se poursuivront jusqu'en juin 2026. Ils entraîneront des entraves à la circulation.

Entraves et gestion de la circulation

DU DÉBUT MAI JUSQU'À JUIN 2026

Autoroute Félix-Leclerc (A-40), en direction ouest, entre le boulevard Neuvialle et l'autoroute Henri-IV (73)

- Maintien de trois voies par direction en tout temps, le jour. Celles-ci seront toutefois déviées de leur axe habituel et moins larges.
- Au besoin, fermetures de voies et de bretelles, de soir et de nuit.

Boulevard Neuvialle, à la hauteur de l'A-40

- Fermeture d'une voie par direction, pendant environ deux à quatre semaines.
- Au besoin, circulation en alternance en dehors des heures de pointes.
- Au besoin, fermeture complète de soir et de nuit avec chemin de détour sur le réseau municipal.
- Le sentier linéaire de la rivière Saint-Charles sera maintenu en service pendant la durée des travaux, grâce à un chemin de détour qui sera mis en place via le boulevard Neuvialle.

Les entraves et la gestion de la circulation seront communiquées en temps opportun.

Des ralentissements et de la congestion sont appréhendés sur l'autoroute 40, en direction ouest, particulièrement lors des heures de pointe.

Compte tenu des changements de configuration des voies de circulation ainsi que de la nouvelle signalisation en place, les usagers doivent demeurer vigilants et respecter la signalisation et la limite de vitesse affichée dans la zone de travaux afin d'assurer leur sécurité et celle des travailleurs.

Un chantier d'envergure

Cet important chantier, entamé en 2023, prévoyait la reconstruction complète de quatre structures situées au-dessus des boulevards Masson/de L'Ornière et de la rivière Saint-Charles. Il comprenait aussi la réfection de l'autoroute entre ces ponts, la réfection du pont situé sur le boulevard Neuvialle, au-dessus de l'autoroute 40, la réfection d'une conduite municipale ainsi que l'aménagement d'accotements réservés pour les autobus (UAB) sur cet axe achalandé. Rappelons qu'en 2023, un chemin et deux ponts temporaires avaient été mis en place au centre de l'autoroute afin de maintenir et d'assurer la fluidité de la circulation pendant la durée des travaux.

Les usagers de la route sont invités à consulter le [Québec 511](#) avant de prendre la route afin de connaître l'ensemble des entraves à la circulation. Pour en savoir plus sur ce projet, une page Web est accessible sur le site Internet du Ministère à l'adresse : www.quebec.ca/transports/projets-routiers/capitale-nationale.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

– 30 –

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724